

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le mercredi 21 septembre 2016 à 20h00 à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Yvon MAHÉ, Maire.  
**Date de convocation de l'assemblée : 13/09/2016**

**PRESENTS :** Yvon Mahé, Cécile Marchand, Serge Jacobert, Marie-Thérèse Panhéleux, Brigitte Louarn, Anita Cussonneau, Philippe Mahé, Stéphanie Cornet, Ronan Maray, Prosper Amossé, Véronique Parois, Sylvie Ollivier, Jeannick Boyère, Jérôme Ricordel, Régis De Barmon, Christine Gicquel et Christiane Monvoisin.

**PROCURATION :** Daniel Cottin a donné procuration à M. Yvon Mahé  
Dominique Léon a donné procuration à Mme Marie-Thérèse Panhéleux

**SECRETAIRE DE SÉANCE :** Anita Cussonneau

**1-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 juillet 2016 :**  
Vote favorable à l'unanimité.

**2-Révision du PLU : Clôture de la concertation et arrêt du projet :**  
*Rapporteur : Yvon Mahé*

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, l'arrêt du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune, précise que ce projet de révision sera communiqué pour avis aux personnes publiques associées, et indique que cette délibération et le projet arrêté sera à disposition du public en Mairie de Fégréac.  
*Vote à la majorité (15 pour et 4 abstentions)*

**3-signature du marché PAVC 2016 :**  
*Rapporteur : Yvon Mahé*

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, d'autoriser M. le Maire à signer le marché avec l'entreprise Colas pour un montant de 44 100€ HT, ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier.  
*Vote à l'unanimité.*

**4-CCPR : Demande de Fonds de concours:**  
*Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux*

Après avoir entendu le rapporteur, et après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter le projet « Gîte d'étape PMR », d'autoriser M. le Maire à solliciter le fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Pays de Redon, et de donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.  
*Vote à l'unanimité.*

**5-Autorisation permanente des poursuites donnée au comptable public :**  
*Rapporteur : Serge Jacobert*

Le conseil municipal, décide, après en avoir délibéré d'accorder une autorisation permanente des poursuites au Récepteur municipal, M. Daniel Joly sur l'ensemble des budgets de la commune.  
*Vote à l'unanimité.*

**6-Convention avec le CAUE :**  
*Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte de la convention avec le CAUE afin qu'une réflexion soit menée sur l'évolution du cadre de vie, des espaces et lieux publics ainsi que sur les déplacements doux sur la commune et autorise M. Le Maire à signer ladite convention pour un montant de 3 700 € TTC.  
*Vote à l'unanimité*

## **7-Nouveaux statuts et élection du nouveau délégué :**

*Rapporteur : Yvon Mahé*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les statuts modifiés de la Communauté de Communes du Pays de Redon, et désigne Mme Marie-Thérèse Panhéleux, délégué communautaire.

*Vote à la majorité (14 pour et 5 abstentions)*

## **8-convention de co-accueil avec Le Canal :**

*Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte de la convention de co-accueil avec Le Canal pour le spectacle « La Grande Saga de la francafrique » qui aura lieu le 15/11/2016 à l'Espace Iris, et autorise M. Le Maire à signer ladite convention.

*Vote à l'unanimité*

## **9-Rapport annuel de la Nantaise des Eaux :**

*Rapporteur : Philippe Mahé*

Le conseil municipal, prend acte du rapport annuel du délégué La Nantaise des Eaux pour l'année 2015 et indique que ce rapport est consultable en Mairie.

## **10- Comptes rendus de commissions et délégations:**

### Décisions du Maire :

Décision n°2016-07 relative au choix du cabinet réalisant le contrôle technique du projet Centre Bourg (phase 1)  
Décision n°2016-08 relative au choix du cabinet réalisant la mission de coordination SPS du projet Centre Bourg (phase 1)

Décision n°2016-09 relative à la convention de maintenance des installations d'éclairage public- Avenant sans incidence financière avec le Sydela

Décision n°2016-10 relative au choix du cabinet réalisant la mission d'étude d'Ingénierie Fluides pour le développement du pôle touristique de Pont-Miny

Décision n°2016-11 relative au choix du cabinet réalisant la mission d'économiste pour le développement du pôle touristique de Pont-Miny.

### Commission Environnement :

Réunion avec l'ensemble des groupements d'eau sur les échanges et pratiques de chacun. L'ensemble des groupements d'eau étaient présents sauf deux. Très bonne réunion.

### Commission Centre Bourg :

Plusieurs réunions ont eu lieu en Août et Septembre. Un gros travail est en voie de finalisation concernant le Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social en Bibliothèque (PCSES). Ce projet sera envoyé pour avis à la DRAC.

Commission Culture : La commission est également engagée dans le PCSES et travaille sur la saison culturelle 2016-2017.

Commission Tourisme : Grand remerciement aux bénévoles qui ont participé aux Mardis de Juillet.

### Commission Agricole :

La commission municipale et extra-municipale, a choisi de travailler sur la Transmission avec Cap 44. Il y a donc eu une réunion avec le témoignage d'un agriculteur ainsi que la présence de la MSA. 12 personnes étaient présentes.

Prochaine réunion prévue le 02/11/2016 à destination des salariés de CUMA, et fils ou fille d'Agriculteur sur l'accompagnement des agriculteurs vers la retraite.

Commission Communication : Le bulletin municipal devrait arriver le 30/09/16.

### Commission Enfance-Jeunesse :

La rentrée scolaire s'est bien passée. 177 élèves inscrits à l'école publique de la Madeleine et 92 enfants inscrits à l'école privée Saint Charles. La classe de maternelle publique a été maintenue, suite au recomptage de la rentrée.

Transports scolaires : Il y a eu un problème pour l'inscription au car de 5 enfants allant au collège de Saint Gildas. Il a fallu attendre l'accord du Département, la seconde semaine de la rentrée, pour que les 4 enfants soient acceptés (le 5<sup>ème</sup> s'étant désisté).

Le Maire clôt le conseil à 22h10  
Le Maire / Yvon MAHE

Prochain conseil municipal : 05/10/2016 à 20h00

